

Kerloï

Inscriptions 2018

Les stations de création variétale de Bretagne Plants Innovation et de Germicopa ont inscrit 3 variétés :

1 variété inscrite pour Bretagne Plants Innovation

DACINE, Attribuée à Élorne Plants

Variété demi-précoce de type export, produisant de gros tubercules à peau rouge et chair jaune.

De bonne vigueur, elle s'adapte bien aux conditions pédo-climatiques des pays du pourtour du bassin méditerranéen. Elle possède une bonne valeur gustative et sa matière sèche est voisine de 20 %.

Elle est résistante au nématode *Globodera Rostochiensis*.

2 variétés inscrites pour Germicopa

REDIVA

Variété de consommation demi-précoce, donnant des tubercules oblongs courts de calibre moyen à gros. La couleur de la peau est rouge vif et la chair est blanche.

Elle est moyennement sensible au mildiou du feuillage et du tubercule, résistante au nématode doré. Elle est bien adaptée aux plantations précoces de l'Europe du sud et du bassin méditerranéen.

FASTY

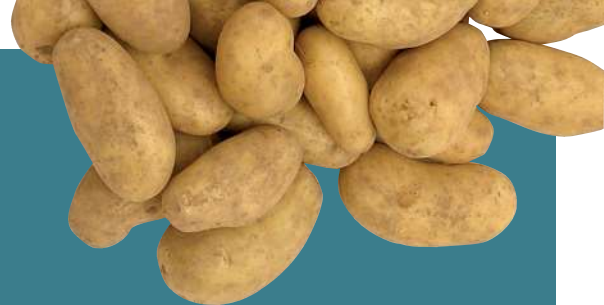
Variété de consommation demi-précoce, donnant des tubercules oblongs à allongés, gros, à peau et chair jaunes.

En récolte précoce, la teneur en matière sèche est assez élevée, associée à une bonne coloration à la friture. Fasty est adaptée à la production précoce de pommes de terre pour l'industrie de la frite.

AGENDA

Journée « portes ouvertes »

à la station de création variétale de Kerloï à Ploudaniel (29)
le mercredi 19 septembre à partir de 10 heures.



Pré-attributions 2017

5 hybrides ont été pré-attribués en fin d'année 2017 par Bretagne Plants Innovation

08F 48. 11 : Consommation précoce à demi-précoce pour le marché du frais, pré-attribué à la CECAB.

09F 68. 4 : Consommation demi-précoce pour le marché du frais et de la frite ménagère, pré-attribué à Triskalia.

09F227. 4 : Consommation demi-précoce pour le marché du frais et de la frite ménagère, pré-attribué à LSA.

10F 10. 16 : Consommation précoce à demi-précoce pour le marché du frais, pré-attribué à LSA.

11F159. 18 : Consommation demi-précoce à moyenne pour le marché du frais, pré-attribué à LSA.

